

## Le Mogabo au cinquième arrondissement de Libreville

### « Nous sommes le Mogabo, nous libérons la parole »

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

Le coordonnateur de ce mouvement politique, Pacôme Moubele Boubeya, l'a déclaré au cours de la causerie qu'ils ont animé au quartier Lalala dans le cinquième arrondissement de la commune de Libreville. Comme dans les autres localités, les réalisations du chef de l'Etat, et les échanges avec les populations ont constitué la trame de cette rencontre.



Le présidium du Mogabo.



Vue de l'assistance.

**SAMEDI** dernier, le Mouvement gabonais pour Ali Bongo Ondimba (Mogabo) était au quartier Lalala dans le cinquième arrondissement de la commune de Libreville. Comme partout où ils sont passés, les dirigeants de cette structure associative sont allés présenter les différentes réalisations du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, depuis son accession à la magistrature suprême en octobre 2009, et surtout échanger avec les populations sur des questions d'intérêt commun.

« Nous sommes le Mogabo, nous libérons la parole », a lancé Pacôme Moubele Boubeya devant une assistance venue en nombre comme lors des précédentes sorties. C'est dire que le mouvement est né d'une volonté d'instaurer le débat citoyen autour du projet de société du président de la République. « Nous nous sommes levés sans nous cacher », a-t-il indiqué. Le Mogabo n'est donc pas « autre chose comme le prétendent certains », a martelé l'un des fondateurs et actuel ministre de l'Enseignement supérieur.

En outre, ils ont considéré que pour se développer en profondeur, un pays a besoin de deux forces. Autrement dit, un chef de l'Etat avec une vision et un plan d'actions, et un peuple, qui rassemble ses énergies pour participer individuellement et collectivement à la bonne marche du pays. Dans la foulée, Alain-Claude Bilie-By-Nze a rappelé que « le président travaille. Et lorsque l'on travaille, on ne parle pas ». Les représentants du mouvement ont invité l'auditoire à s'interroger sur la responsabilité de chacun

dans la croissance économique et la transformation de notre pays. Ce d'autant plus que, selon eux, la responsabilité et le travail de chacun sont « la clé du changement ». A ceux qui souhaiteraient opposer à ce discours les chiffres du chômage, l'hôte de la cérémonie, Simon Ntoutoume Emame, a répondu : « l'importante immigration que connaît notre pays est la preuve qu'il y a ici de quoi vivre. Il y a aussi de nombreux emplois à pourvoir, notamment dans l'intérieur de notre pays. Il faut que les jeunes et

les moins jeunes apprennent à évaluer toutes les opportunités, même si cela implique de faire des sacrifices. D'ailleurs, qui n'a jamais eu à en faire au cours de sa carrière professionnelle ? Chacun est libre de ses choix, mais il faut qu'il en assume la responsabilité ». Une démarche devant s'opérer dans un cadre favorable à l'expression démocratique. Car, a soutenu M. Bilie-By-Nze, « la démocratie est faite pour construire, non pour détruire ». Avant de lancer une pique : « ceux qui bénéficient aujourd'hui de la démocratie dans l'opposition ne voulaient

pas à l'époque où ils étaient aux affaires ». Tout en s'en prenant à un député qui aurait fustigé l'augmentation de la masse salariale. Il en a profité pour lancer un appel au débat. « Nous voulons débattre ! », a-t-il insisté. A noter l'assistance a eu droit au début de la causerie à la projection des images sur les grandes réalisations du président Ali Bongo Ondimba. Le Mogabo se rendra pour la première fois, à l'intérieur du pays. Les villes d'Oyem et Makokou recevront le week-end prochain une délégation dudit mouvement.

## Partielles/Prestation de serment des membres des commissions électorales locales devant la Cour

### « C'est à vous qu'incombe la charge de la crédibilité des opérations électorales »

Christian G. KOUIGA  
Libreville/Gabon

LES responsables des commissions locales nommés pour superviser les élections partielles à venir à Bitam, dans la commune de Lebamba et dans le département du Haut-Como à Medouneu, ont prêté serment, vendredi dernier, devant les juges constitutionnels et le président de la Commission électorale autonome et permanente (Cénap) René Aboghe Ella. A tour de rôle, les 16 membres ont juré, main levée, de respecter la loi électorale, les principes démocratiques et d'assurer la transparence électorale lors des partielles du 8 août. Entourée de ses collègues, le président de l'instance juridictionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo a saisi cette occasion pour prodiguer de sages conseils et rappeler, au besoin, que « la Cour ne participe à aucune opération électorale. Ni en amont, ni en aval ». Sur ce, la Cour a invité les uns et les autres à jouer franc-jeu dans leurs rôles respectifs, dans la perspective des partielles annoncées pour le 8 août prochain. Notamment à Bitam, pour l'élection du député, à Lebamba et dans le département du Haut-Como à Medouneu des sénateurs. Morceaux choisis : « C'est vous les responsables des

commissions locales qui avez la charge de la transparence électorale et de la crédibilité des opérations électorales. Cette tâche vous incombe car c'est vous qui êtes chargés d'organiser les élections partielles à venir. La Cour n'est en rien concernée par le vote. Elle n'organise pas d'élections. La Cour ne prend même pas part aux opérations le jour du vote. C'est vous : acteurs politiques de la majorité et de l'opposition qui en êtes les principaux acteurs. La Cour n'agit qu'au moment du contentieux post-électoral. Et là encore, que lorsqu'elle a reçu des recours. Et même dans ce cas, la Cour interprète que la loi. Alors où se situe la responsabilité de la Cour dans l'élection des uns ou l'échec de certains. La Cour n'est pas la deuxième mi-temps d'un scrutin. Lorsqu'il y a vote, la majorité et l'opposition sont représentées dans tous les démembrements : au sein des commissions locales et même dans les bureaux de vote le jour du scrutin. Les représentants des deux camps signent les procès-verbaux qui sont acheminés ensuite du côté de la Cénap. Même au niveau de la Cénap, les deux bords politiques sont représentés. Et jusqu'à la proclamation des résultats par le ministre de l'Intérieur, la Cour n'est pas incluse. Alors en quoi est-elle impliquée dans les déboires des uns et des autres. Ayez, vous acteurs politiques, le courage d'être honnêtes avec vous-mêmes, pour nous évi-

ter la politique de l'Autruche qui consiste à se cacher derrière un arbuste afin de masquer vos turpitudes. Il vous revient à vous qui venez de prêter serment, aujourd'hui, de bien vous imprégner des textes qui régissent la matière électorale. Cela nous épargnera toutes sortes d'amalgames inutiles. Les acteurs politiques doivent avoir le courage d'assumer leurs responsabilités. Parce que, je

le répète, la Cour ne s'est jamais associée à l'organisation d'une élection. Ceci dit, je vous renvoie à l'exercice de vos fonctions, avec l'espoir qu'au terme des dites Partielles la Cour ne sera pas, une nouvelle fois, inondée des recours à cause de certaines manigances. Il faut des élections crédibles et transparentes dans la paix ». Un message, du reste assez clair.



Le président de la Cour constitutionnelle, Mme Marie-Madeleine Mborantsuo.

**Casablanca** à partir de **449.000** XOF TTC A/R

**Visitez la ville blanche et ses lumières**

Call Center (241) 0173 0946-49  
royalairmaroc.com